

Communiqué de presse

Le 21 janvier 2019

L'Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants signe un partenariat avec Matmut Protection Juridique afin que ses adhérents accèdent à un service d'Assistance Juridique par téléphone

Le jeudi 10 janvier, Nicolas Gomart, Directeur Général de la Matmut et François Hurel, Président de l'Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants, ont signé un accord de partenariat. Un service d'Assistance Juridique « Vie des Professionnels » par téléphone, fourni par Matmut Protection Juridique, est désormais intégré au pack de services proposé par l'UAE à ses adhérents.



François Hurel, à gauche et Nicolas Gomart, à droite, le 10 janvier 2019. *Crédit photo : Gil Le Fauconnier*

L'Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants est une association loi 1901 à but non lucratif, organisation reconnue par les Pouvoirs Publics, s'inscrivant dans une démarche d'intérêt général.

Elle a pour objectif de promouvoir et défendre le Régime de l'Auto-Entrepreneur, l'avenir du travail indépendant et d'accompagner les démarches de professionnalisation des Auto-Entrepreneurs tout au long de leur projet (installation, gestion, développement, croissance).

Dans ce cadre, l'UAE renforce sa volonté d'accompagner les travailleurs indépendants, en création ou en activité.

Grâce au partenariat noué avec Matmut Protection Juridique, l'adhésion à l'UAE intégrera désormais un service d'Assistance Juridique par téléphone, du lundi au vendredi, de 8h à 18h. Pour faire face à des litiges, ou simplement obtenir des réponses à leurs questions sociales, fiscales, juridiques, administratives, des informations sur leurs droits ou obligations, les adhérents pourront, sans avoir à se déplacer, bénéficier d'un soutien au quotidien délivré par des professionnels du droit.

Pour François Hurel, Président de l'UAE, « Cette offre, très économique, met à disposition de tous les travailleurs indépendants ou de tous ceux qui se posent des questions sur leurs projets, un outil juridique à l'accès simplifié, illimité et performant. Cela renforcera leur accompagnement et accroîtra leurs chances de réussir encore mieux leur développement. Pour l'UAE, c'est la concrétisation d'une volonté d'accompagner toutes celles et tous ceux qui prennent le chemin de

l'initiative. »

Nicolas Gomart, Directeur Général de la Matmut, précise quant à lui : « *Notre positionnement de “complice de vies” me semble tout à fait pertinent dans le cadre de ce nouveau partenariat. Pour les auto-entrepreneurs, les travailleurs indépendants, les journées sont par définition bien remplies. Pouvoir leur apporter un service d’assistance juridique par téléphone, dans un contexte économique, juridique et social en perpétuelle évolution, afin de leur permettre de sécuriser leur activité sera assurément un vrai plus pour eux. »*

Détenue à 96% par la Matmut, Matmut Protection Juridique commercialise notamment auprès des organisations patronales des contrats collectifs adaptés aux besoins de leurs adhérents. Son offre d’assistance juridique « Vie des Professionnels » leur permet de bénéficier d’aide et d’informations, en matière de bail commercial, de droit du travail, de consommation, de protection sociale, etc.

Ce nouveau partenariat confirme l’intérêt historique de la Matmut pour les acteurs de l’économie réelle ainsi que son dynamisme sur le marché des professionnels. Ce dernier est un relais de croissance important, pleinement intégré au projet stratégique d’entreprise *#Ambition Matmut 2018-2020*. Il avait représenté sur l’exercice 2016 près de 8% du chiffre d’affaires global de la Matmut, qui compte aujourd’hui plus de 120 000 entreprises clientes.

Contacts Presse

Groupe Matmut : Guillaume Buiron - 02 35 63 70 63 - buiron.guillaume@matmut.fr

UAE : Isabelle Mauriac - Agence Imedia - 06 27 70 71 60 - 01 43 38 75 35 - imauriac@imedia-conseil.fr